

POLITIQUE - Le marché du travail suisse bénéficie d'une situation enviable comparé à celle de ses voisins. 8

SERVICE - De plus en plus d'entreprises font appel à la Coopérative romande de cautionnement. 11

PME - Le succès de l'entreprise Ducret-Orges SA réside dans sa spécialisation dans le lamellé-collé. 13

JOURNAL DES

arts et métiers

AZB 3001 Berne

LE MENSUEL DES PME ROMANDES

EDITO

COÛTS DE LA RÉGLEMENTATION

Politique de croissance au cœur du débat



Par Hans-Ulrich Bigler,
directeur de l'Union
suisse des arts
et métiers usam

D'après les estimations de l'Union suisse des arts et métiers usam, les coûts annuels de la réglementation en Suisse atteignent plus de 50 milliards de francs au total. Ce montant représente près de 10% du produit intérieur brut. Forte de ce constat, l'usam exige de réduire les coûts de la réglementation pour les PME de 20%. Cette réduction devrait empêcher que les règlements existants soient remplacés par de nouveaux règlements. Car l'usam n'accepte pas que les PME se voient imposer des prescriptions et des tâches toujours plus nombreuses.

La discussion portant sur la baisse des coûts de la réglementation se réfère non seulement aux coûts administratifs, mais aussi aux coûts pour le respect des réglementations. Un aspect qui rend la démarche de l'étude KPMG mandatée par l'usam absolument nouvelle. L'enjeu principal consiste à déterminer les coûts pour les PME liés au respect des lois et des ordonnances.

La réduction des coûts de la réglementation désirée par l'usam concerne l'ensemble de l'économie. D'un point de vue macroéconomique, les coûts de la réglementation que doivent supporter les PME affaiblissent la compétitivité nationale et internationale de la Suisse. La croissance économique s'en trouve considérablement restreinte et la création de nouveaux emplois compromise. Par ailleurs, la densité normative inacceptablement élevée de la législation suisse, enregistrée au niveau de la Confédération, des cantons et des communes, fait fi de la contribution sociale et sociétale essentielle que fournissent chaque jour les PME suisses.

Ces répercussions indésirables grèvent l'ensemble de l'économie. La réduction des coûts de la réglementation pesant sur les PME est nécessaire, car c'est seulement ainsi que l'économie suisse pourra être durablement engagée sur la voie de la croissance, une croissance aux retombées positives en termes d'emploi et de prospérité.

Cet objectif doit être atteint grâce à une discussion approfondie et objective, qui parvienne à concilier la réduction des coûts chez les PME et l'amélioration de la législation en vigueur. L'usam a présenté des amorces de solutions: nous attendons impatiemment les réactions.

CONGRÈS SUISSE DES ARTS ET MÉTIERS - Près de 400 délégués étaient présents à Lugano. Ils ont élu le nouveau président de l'usam et adopté une résolution visant à alléger les PME.

Alléger durablement les PME



Les délégués des organisations membres de l'usam ont adopté une résolution « Pour une politique de croissance favorisée par un allègement durable des PME » lors du Congrès suisse des arts et métiers le 28 mai à Lugano.

Le Congrès suisse des arts et métiers exige une politique de croissance favorisée par un allègement des PME. Réuni le 28 mai dernier à Lugano, le Congrès a adopté une résolution visant à réduire les coûts de la réglementation. Il s'agit en l'occurrence d'économiser 10 milliards de francs d'ici à 2018 et d'alléger considérablement la charge des PME et par là même d'engager l'économie sur la voie de la croissance. Le Congrès a par ailleurs élu le nouveau président de l'Union suisse des arts et métiers usam en la personne du conseiller national Bruno Zuppiger (UDC). Il succède au conseiller national Edi Engelberger (PLR), président de

l'usam depuis 2004 et membre de la Chambre et du Comité directeur depuis 1997.

Résultats alarmants

Sur le mandat de l'usam, la société KPMG Allemagne a réalisé une étude consacrée à la mesure des coûts de la réglementation (MCR). Elle a choisi d'examiner trois domaines en particulier: le droit du travail, les assurances sociales et l'hygiène des denrées alimentaires. La mesure des coûts de réglementation liés à ces différents domaines ont débouché sur des résultats alarmants. Rien que dans ces trois domaines, les coûts de la réglementation à la charge des PME s'élèvent à 4

milliards de francs. Par extrapolation, l'usam estime que les coûts de la réglementation (lois et ordonnances) atteignent au total plus de 50 milliards de francs dans notre pays.

Les résultats de l'étude montrent bien que l'importance de la question des coûts de la réglementation a été jusqu'ici considérablement sous-estimée. « Il est grand temps que les responsables et décideurs politiques concrétisent enfin leurs belles paroles par de véritables actes en faveur des PME », s'est exclamé Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'usam. « La densité normative inacceptablement élevée de la législation suisse, enregistrée aux niveaux de la Confédération, des

cantons et des communes, empêche une croissance économique durable, compromet l'emploi et fait fi de la contribution sociale et sociétale essentielle que fournissent chaque jour les PME suisses », a-t-il poursuivi.

Réduire les coûts de la réglementation

Forts de ce constat inquiétant, les près de 400 délégués du Congrès suisse des arts et métiers ont adopté une résolution aux conséquences étendues. Ils exigent la réduction des coûts de la réglementation grevant les PME. Cette résolution doit permettre à l'économie suisse de s'engager durablement sur la voie de la croissance et de renforcer la compétitivité de notre pays. Plus concrètement, le Congrès demande notamment la réduction des coûts de la réglementation de 20%, soit de 10 milliards de francs d'ici à 2018. Il exige également du Conseil fédéral qu'il publie un rapport chiffrant les coûts globaux de la réglementation en Suisse. Il demande encore que les coûts de la réglementation soient systématiquement mesurés pour toute nouvelle loi ou ordonnance. Dans cette optique, l'instance de contrôle des réglementations imposées aux PME devrait être relancée. Le Congrès souhaite en outre que les lois et ordonnances soient tout d'abord limitées dans le temps et fassent l'objet d'un examen avant d'être introduites définitivement. Les exigences des délégués des arts et métiers s'appliquent également aux cantons et aux communes.

LIRE EN PAGE 6 ET 7

LIEN

www.sgv-usam.ch

PRÉSIDENT DE L'USAM - Depuis le 28 mai, le conseiller national Bruno Zuppiger est le nouveau président de l'usam. Il demande que les besoins des PME soient davantage pris au sérieux.

« L'usam doit être proactive »

« Les PME assument un rôle important de tampon conjoncturel, rôle malheureusement trop peu souvent reconnu », a confié le nouveau président de l'Union suisse des arts et métiers usam Bruno Zuppiger. Élu lors du Congrès suisse des arts et métiers le 28 mai à Lugano, le conseiller national UDC fait part de ses ambitions au sein de sa nouvelle fonction: « À l'avenir, l'usam devra affirmer ses positions et ses exigences encore plus clairement. Elle doit être proactive et s'opposer encore plus rapidement et vigoureusement aux décisions, qui compromettent les intérêts des PME de notre pays. »



Agé de 58 ans, le Zurichois veut faire de l'usam « une organisation puissante et respectée », qui fasse en sorte

de « lutter plus fermement contre la folie réglementaire, les dérapages économiques et politiques et les ex-

cès bureaucratiques ». Le conseiller national veut s'engager pour une réglementation plus fiable, pour une diminution des impôts, des charges et des taxes et pour un renforcement de la formation professionnelle et continue.

Pour la première fois depuis longtemps, l'usam est représentée par un membre de l'UDC. Bruno Zuppiger n'y voit aucun inconvénient: « Aussi loin que je m'en souviens, les présidents de l'usam ont toujours appartenu à un parti politique et étaient également membres de l'Assemblée fédérale. Mon élection ne change rien à cela. »